

Question orale de Mme Czekalski : L'entretien du parc de la Sauvagère.

Mme Czekalski rappelle que le parc de la Sauvagère, espace vert ucclais de biodiversité, convient aux plus petits comme aux plus grands car, nonobstant la présence d'un étang et d'enclos à animaux, qui en font un agréable cadre de promenade, il comporte aussi des plaines de jeux.

La plaine de jeux pour les petits est composée d'un bac à sable, d'une maisonnette et d'une structure avec toboggan. Celle qui est destinée aux plus grands est dotée des infrastructures suivantes : balançoires, maisonnette, toboggan, pont de pirate, pont suspendu, filet de grimpe, terrains de basket.

Néanmoins, cette belle description ne reflète pas l'état de délabrement actuel du parc. Les lapins sont bien malheureux, seuls dans leur cage sans le moindre contact. Les poules vivent dans un espace peu attrayant, où elles n'ont pas grand-chose à manger. Pourquoi ce parc est-il laissé à l'abandon ? Une intervention est-elle prévue prochainement ?

La gestion de ce parc a été transférée à Bruxelles-Environnement car cet organisme dispose de moyens suffisants et de l'expertise pour assurer une gestion optimale de ce parc. La situation actuelle du parc de la Sauvagère déçoit profondément les Ucclois.

À quoi ont abouti les contacts du Collège avec Bruxelles-Environnement sur ce thème ? Bruxelles-Environnement a-t-il prévu des investissements sur le site du parc de la Sauvagère ?

Mme l'Echevine De Brouwer confirme l'existence de contacts entre ses services et Bruxelles-Environnement. Outre les réunions annuelles, qui ont eu lieu en 2019 et 2020, il y a des contacts plus ponctuels lorsque la situation l'exige.

Un plan pluriannuel est en cours d'élaboration.

Les travaux programmés d'ici le printemps prochain comprennent la sécurisation des arbres par une série d'abattages, le curage de l'étang, le déplacement des moutons, des chèvres, des poules et le réaménagement rationnel de l'enclos des ânes, dont la grille proche du chemin de fer est tombée.

Le déplacement des animaux va permettre une régénération du sol, qui, par endroits, est biologiquement mort en raison du piétinement. De plus, l'ombrage important entrave le développement des plantes.

Quoique le parc semble à l'abandon, il est entretenu par Bruxelles-Environnement, dont les gardiens et jardiniers sillonnent le site quotidiennement.

Bruxelles-Environnement, qui a repris la gestion de ce parc, partage le jugement de la commune selon lequel l'état actuel du site n'est pas satisfaisant.

Mais vu que cet organisme a également été chargé de la gestion du Kauwberg, il a dû mobiliser des ressources qui n'ont pu être utilisées pour le parc de la Sauvagère. Néanmoins, des travaux seront effectués en 2021 et 2022 en fonction des disponibilités budgétaires.

L'étang exige une rénovation en profondeur. L'abattage partiel garantira la luminosité car il n'est pas bon pour un étang d'être trop à l'ombre. L'introduction de cygnes et de canards a fait disparaître les batraciens qui s'y déployaient naguère.

Les soins et le suivi quotidiens des animaux sont assurés selon les règles sanitaires les plus strictes et en parfaite conformité avec les besoins de chaque espèce, grâce à la collaboration des équipes d'entretien et de gardiennage du parc.

Mme l'Echevine De Brouwer conçoit très bien que les promeneurs ne se réjouissent guère de voir des lapins dans des cages. Mais vu que les lapins domestiques ne sont pas dotés d'un instinct qui leur permettrait d'échapper aux prédateurs, l'absence d'enclos les exposerait à être la proie des fouines et des renards. Reconnaissant que la solution actuelle n'est pas idéale, Bruxelles-Environnement s'est engagée à réfléchir à un nouvel équilibre.